

Groupe de travail CONCORD Cotonou
Note d'information

STRATEGIE COMMUNE UE-AFRIQUE

1. Stratégie commune UE-Afrique

Pendant plus de 30 ans, les pays africains et l'Union européenne (UE) ont collaboré en vue de mettre au point des modèles de coopération nouveaux et mutuellement vérifiables. De Yaoundé à Cotonou, l'UE et l'Afrique se sont mutuellement engagées à coopérer et développer un partenariat par le biais de traités internationaux.

L'Union européenne et l'union africaine ont développé leurs relations au cours de ces dernières années depuis le premier sommet Euro-Africain au Caire en 2000. Depuis le premier sommet UE-Afrique au Caire en 2000, tant l'Afrique que l'Europe ont changé. Les deux continents sont à la croisée des chemins: l'Europe vient d'avoir 50 ans cette année, et cherche toujours son identité et son rôle sur la scène mondiale. L'Afrique est en train de mettre en place son propre processus d'intégration et de coopération avec la création de l'Union africaine. Les puissances "émergentes", comme la Chine, jouent un rôle de plus en plus important en Afrique.

L'Union européenne et l'Union africaine (UA) ont décidé en 2007 de développer une stratégie conjointe qui "reflète les besoins et les aspirations des peuples en Europe et en Afrique". L'objectif de cette stratégie est de développer une vision politique et des approches pratiques pour le futur partenariat entre l'UE et l'Afrique, basé sur le respect mutuel, des intérêts communs et le principe de l'appropriation. L'UE avait indiqué que les processus officiels seraient alimentés et enrichis d'idées émanant de la consultation du public. Il en résultera une stratégie non seulement destinée aux représentants officiels, mais à laquelle la société civile pourra aussi se référer, et à laquelle elle pourra contribuer au travers de son propre travail.

2. Que fait l'UE?

Le "Partenariat Stratégique UE-Afrique (Stratégie conjointe et plan d'action) a été formellement adopté par le Sommet des chefs d'état et de gouvernement africains et européennes le 9 décembre à Lisbonne.

Le plan d'action comprend 8 Partenariats EU-Afrique sur : Paix et Sécurité; Gouvernance démocratique et Droits Humains; Commerce, Intégration régionale et Infrastructures; sur les ODM (les objectifs sur la sécurité alimentaire, santé et éducation); 2nergie; Changement climatique; Migration, Mobilité et Emploi; Science, Société de l'Information et Espace.

La Stratégie affirme que pour qu'un partenariat axé sur les personnes puisse être mis en place, le partenariat institutionnel doit accorder à la société civile et aux autres parties prenantes non gouvernementales la place de premier plan qui leur revient. L'Afrique et l'UE continueront donc de promouvoir le développement d'une société civile dynamique et indépendante, ainsi que d'un dialogue systématique entre elle et les pouvoirs publics à tous les niveaux.

L'architecture institutionnel ainsi que la mise en oeuvre de la stratégie offrent quelques opportunités mais soulève aussi quelques défis concernant la participation de la société civile et de parlements:

- ◆ Sommets réguliers UE-Afrique
- ◆ La création des groupes de suivie conjoints UE-UA des priorités identifiées dans le plan d'action, auxquels les organisations de la société civile seraient invitées à participer. Les institutions parlent maintenant de 8 groupes conjoints, un par partenariat.
- ◆ La cartographie ("mapping") des réseaux de la société civile et l'invitation à la société civile pour préparer des rapports généraux et spécifiques sur le suivi.
- ◆ En ce qui concerne le financement de la stratégie, cette question demeure aussi peu claire que l'année passée ¹. On demandera aux Etats membres de l'UE de faire des contributions additionnelles et de devenir les "chefs de file" sur les différents partenariats. Ceci est encore en discussion. Il faudra suivre l'impact du processus de programmation régionale du FED et la prochaine révision à mi-parcours des Documents de Stratégie Pays des pays ACP.

3 . Recommandations à l'APP

- ◆ Insister pour avoir une information régulière et un processus transparent au sein de l'UE et de l'Union africaine
- ◆ S'engager et créer un espace d'engagement parlementaire et citoyen afin de "scrutiny" la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action
- ◆ Renforcer le dialogue sur la Stratégie au niveau national et international entre les parlements et les organisations de la société civile.
- ◆ Insister sur le financement additionnel et approprié de la Stratégie, afin de renforcer la participation des parlements et de la société civile.
- ◆ Soutenir et renforcer les capacités de la société civile, notamment en Afrique. L'UE a des programmes de soutien à l'Union africaine qui pourraient être utilisés pour améliorer l'accès de la société civile africaine aux processus décisionnels et aux débats de l'UA.
- ◆ Veiller à l'établissement d'un dialogue profond entre l'Afrique et l'UE ancré dans la responsabilité et le respect mutuels, sur des objectifs tels que la bonne gouvernance, la promotions de tous les droits humains et la transparence dans les deux continents.

Pour tout complément d'information, veuillez visiter www.concordeurope.org Tel : + 32 472 346 311

¹ La mise en oeuvre de la stratégie commune et les initiatives à élaborer dans ce cadre seront financées par les instruments financiers existants, conformément à leur domaine d'intervention respectif et à leur pertinence au regard des objectifs et activités concernés, tels que le Fonds européen de développement (FED), l'instrument de financement de la coopération au développement, l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), l'instrument de stabilité ainsi que les programmes thématiques, et par les institutions financières de l'UE, telles que la Banque européenne d'investissement (BEI).